



VEILLE

Dénomination Commune Internationale :

TREMELIMUMAB

Nom commercial :

IMJUDO®

OMEDIT IDF 2024

Version : 1

Création : Octobre 2024

Révision :

12/2022 : [CHMP/EMA](#) : Le comité a adopté un avis positif en association pour Imjudo® avec Imfinzi® (durvalumab) pour le traitement des adultes atteints de carcinome hépatocellulaire.

02/2023 : [EMA](#) : Autorisation de mise sur le marché pour Imjudo®, en association avec le durvalumab, dans le traitement de première ligne des patients adultes atteints d'un **carcinome hépatocellulaire** (CHC) avancé ou non résécable.

02/2023 : [Avis HAS-CT du 23/02/2023](#) Autorisation d'accès précoce octroyée à la spécialité Imjudo® (trémélimumab) dans l'indication « en association avec Imfinzi® dans le traitement de première ligne des patients adultes atteints d'un carcinome hépatocellulaire (CHC) avancé ou non résécable, avec une fonction hépatique préservée (stade Child-Pugh A), avec un score ECOG 0 ou 1, non éligibles aux traitements locorégionaux ou en échec à l'un de ces traitements, et non éligibles à un traitement par l'association atezolizumab bevacizumab ». Fin AAP : 08/08/2024

05/2023 : [Avis HAS-CT du 24/05/2023](#) :

- SMR important, ASMR IV pour l'association Imfinzi® (durvalumab) et Imjudo® (trémélimumab) dans le traitement de première ligne des patients adultes atteints d'un carcinome hépatocellulaire (CHC) avancé ou non résécable uniquement chez les patients avec une fonction hépatique préservée (stade Child-Pugh A), un score ECOG 0 ou 1, et non éligibles aux traitements locorégionaux ou en échec à l'un de ces traitements.
- SMR insuffisant pour l'association Imfinzi® (durvalumab) et Imjudo® (trémélimumab) dans les autres situations pour justifier d'une prise en charge par la solidarité nationale.

08/2023 : [EMA](#) : Extension d'indication pour Imjudo®, en association avec le durvalumab et une chimiothérapie à base de platine, dans le traitement de première ligne des patients adultes atteints d'un **cancer bronchique non à petites cellules** (CBNPC) métastatique en l'absence de mutation activatrice de l'EGFR ou de l'ALK.

08/2024 :

- **Agrément aux collectivités** ([JO 07/08/2024](#)) et **inscription sur la liste en sus** ([JO 07/08/2024](#)) en association avec le durvalumab, dans le traitement de première ligne des patients adultes atteints d'un carcinome hépatocellulaire (CHC) avancé ou non résécable uniquement chez les patients avec une fonction hépatique préservée (stade Child-Pugh A), un score ECOG 0 ou 1, et non éligibles aux traitements locorégionaux ou en échec à l'un de ces traitements.
- **Tarif de responsabilité et le prix limite de vente** ([JO 07/08/2024](#)) : 22 710,09 euros TTC.

08/2024 : [Avis HAS-CT du 30/08/2024](#) : SMR modéré, ASMR IV pour l'association Imfinzi® (durvalumab) et Imjudo® (trémélimumab) en association à une chimiothérapie à base de platine, dans le traitement de première ligne des patients adultes atteints d'un cancer bronchique non à petites cellules (CBNPC) métastatique en l'absence de mutation activatrice de l'EGFR ou de ALK.